

## Partager un discours et une culture commune

Besoin d'information sur le rôle et les compétences des différents acteurs

> il est nécessaire de fournir une information précise aux architectes sur le fonctionnement des plates-formes, les méthodes type DOREMI, les systèmes d'organisation des groupements d'entreprise, etc...



## Partager un discours et une culture commune

Besoin d'information sur le rôle et les compétences des différents acteurs

> il est nécessaire de faire connaître les compétences des architectes et leur plus-value auprès des acteurs de la réhabilitation, que ce soit les autres conseillers (EiE), les artisans, les banques...

> développer le « réflexe archi » chez ces acteurs, en proposant des formations et des actions de sensibilisation à la qualité architecturale.



## **La question de la qualité architecturale : au delà de la performance thermique, quels sont les autres enjeux architecturaux à intégrer à un projet de rénovation ?**

Constatation d'un consensus général des partenaires des plateformes sur les besoins de compétence en architecture :  
> Les architectes sont expressément invités à se positionner sur ce marché et à déployer des prestations adaptées.



## **La question de la qualité architecturale : au delà de la performance thermique, quels sont les autres enjeux architecturaux à intégrer à un projet de rénovation ?**

La place de l'architecte dans la « méthode DOREMI »

> Cette méthode vise la rénovation massive de typologies génériques de maisons individuelles d'après-guerre : il faut donc affiner les interventions sur les autres typologies et élargir les problématiques aux autres enjeux de la qualité architecturale : patrimoine, accessibilité, usage et fonctionnement...



## **La question de la qualité architecturale : au delà de la performance thermique, quels sont les autres enjeux architecturaux à intégrer à un projet de rénovation ?**

La question architectural se pose à deux niveaux dans ce type de projet :

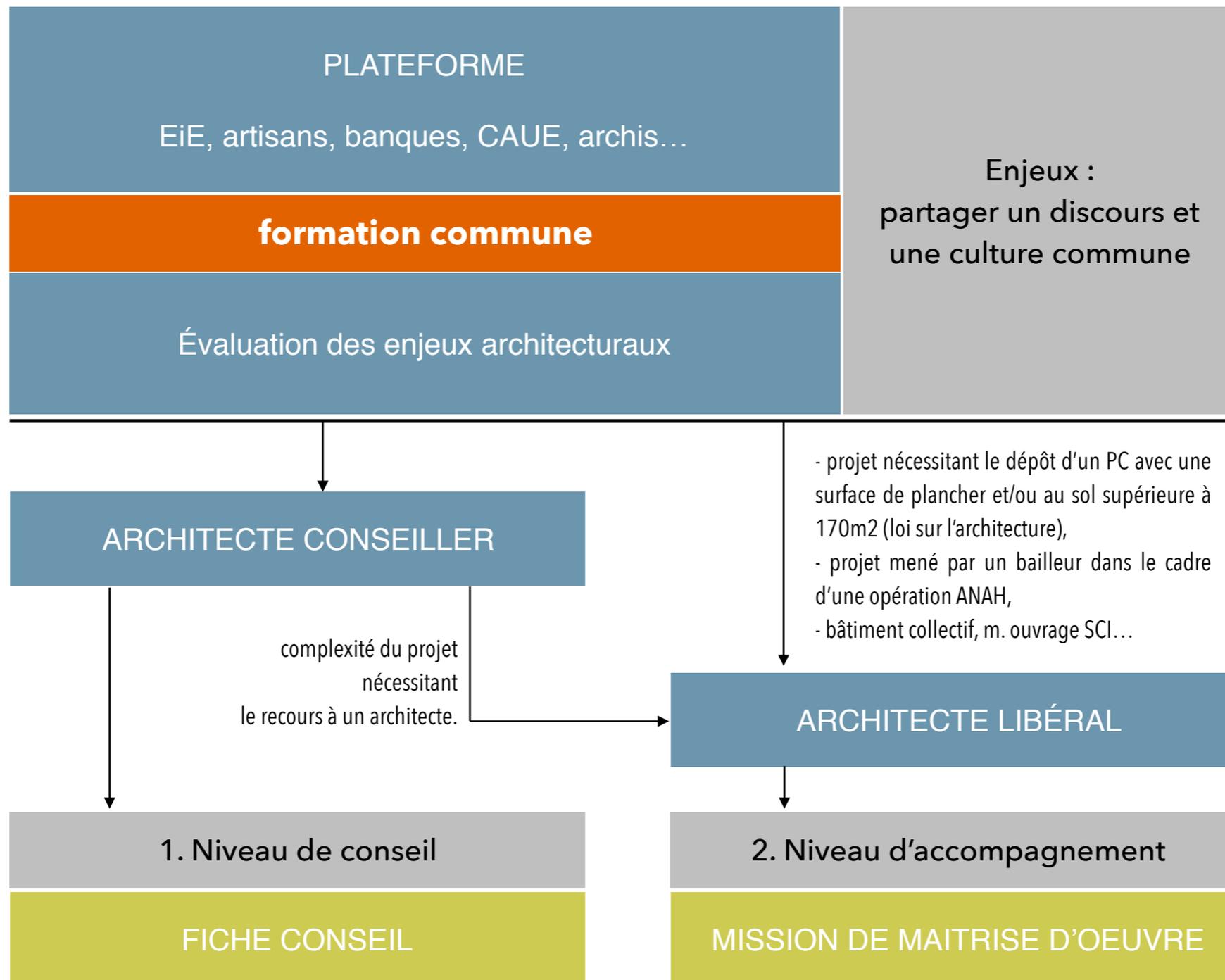
> La qualité du projet au regard du contexte urbain :

appréciation de la qualité patrimoniale du bâtiment, composition de la façade et choix des matériaux, qualité des finitions et de la mise en oeuvre;

> La qualité du projet au regard du maitre d'ouvrage :

pertinence des choix techniques opérés, pertinence fonctionnelle de l'aménagement, prise en compte du programme du pétitionnaire.





## Le rôle de l'architecte conseiller

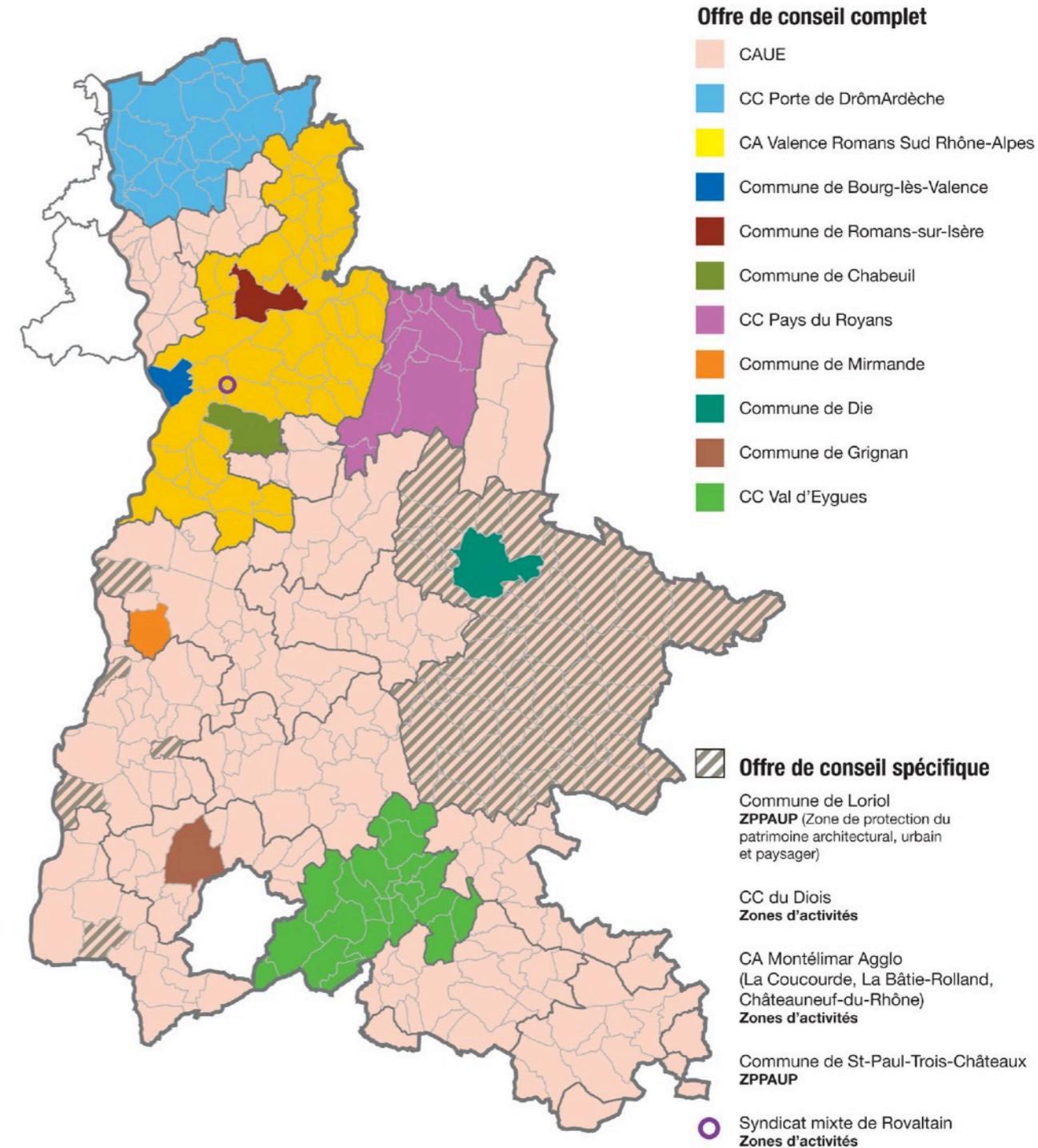
Rappel du fonctionnement du réseau des architectes conseillers en Drôme

> Des architectes libéraux mandatés par des collectivités territoriales pour proposer du conseil en amont des opérations de maîtrise d'oeuvre et intégrant des permanences de conseil aux particuliers. L'ensemble du territoire est couvert, soit par les architectes des collectivités, soit par les architectes du CAUE.



# CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

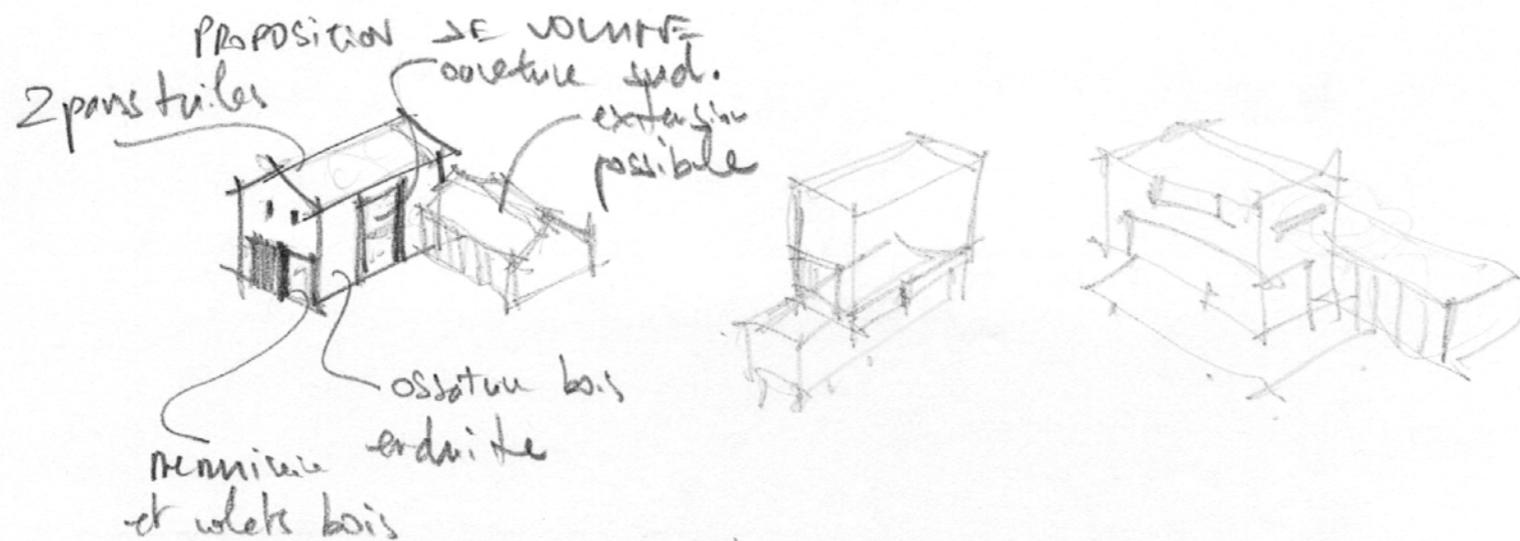
caue



## Le rôle de l'architecte conseiller

Le conseil aux particuliers : un moment privilégié de sensibilisation et d'accompagnement du porteur de projet

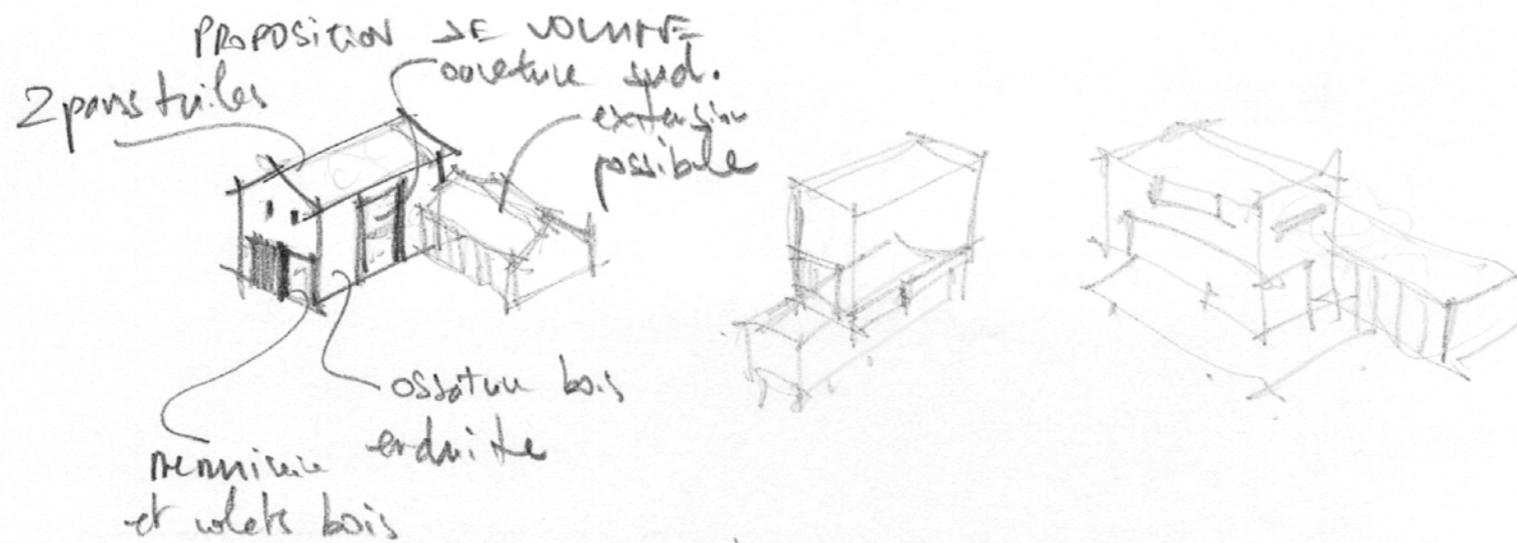
- > Les conseils sont gratuits (financement collectivité).
- > Ils peuvent porter sur un large éventail de questionnements : contexte réglementaire, technique constructive, agencement et composition...
- > Au delà de conseils ponctuels et précis, ils ont pour objectif d'aider le particulier à se guider dans le processus du projet.

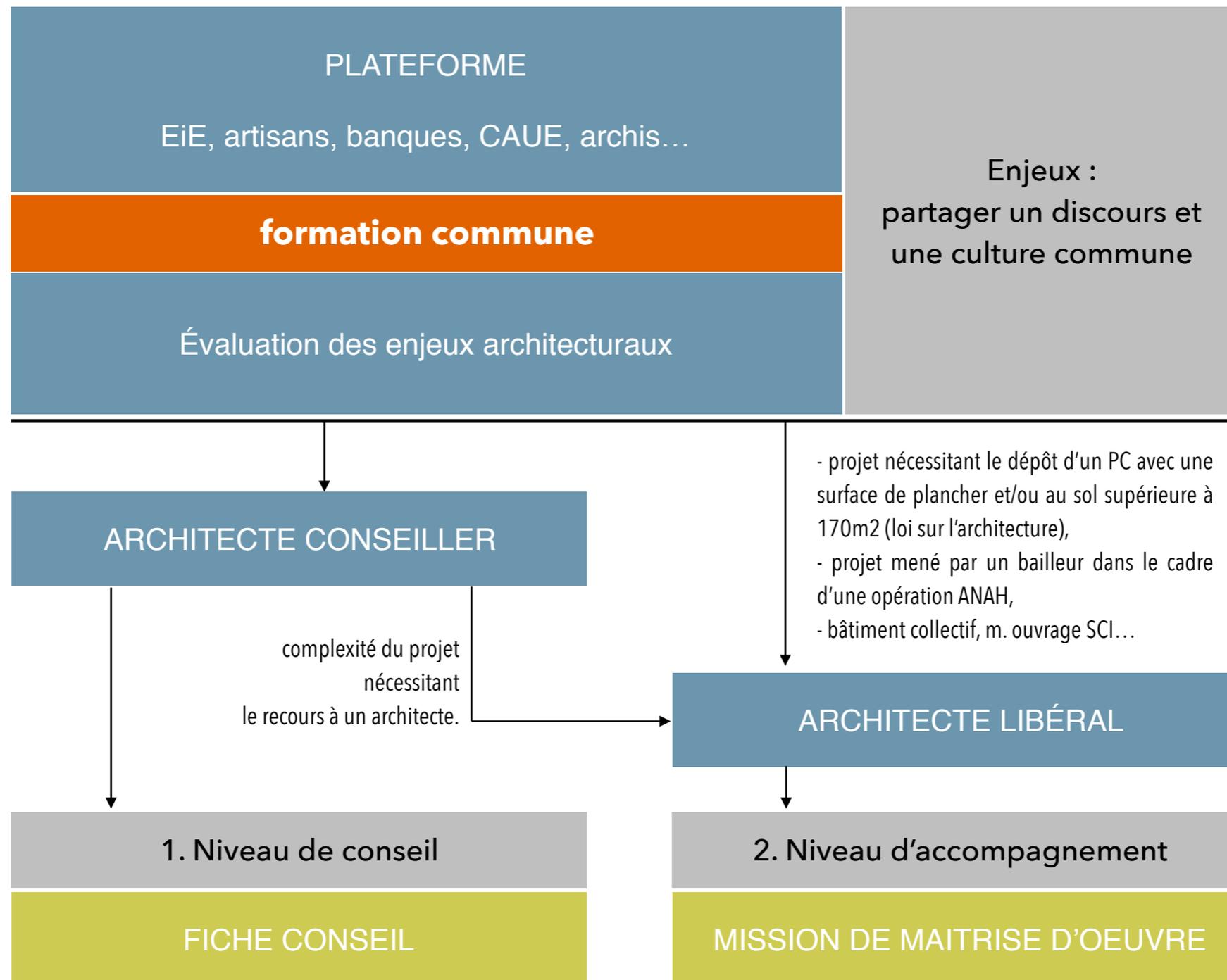


## Le rôle de l'architecte conseiller

Des réflexions sont amorcées pour coordonner les missions de l'architecte conseiller avec le fonctionnement des plate-forme et les projets de rénovation thermique

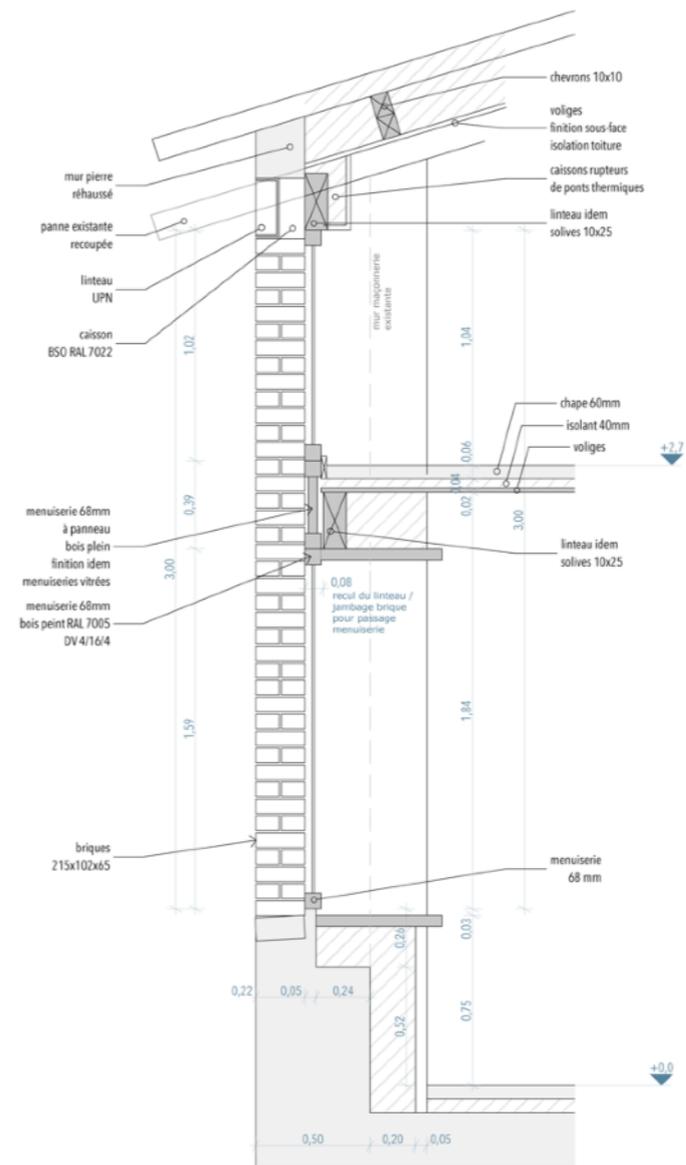
> Formation technique rénovation performante, ajustement du format avec des permanences spécifique, articulation avec le conseil des points info energie...





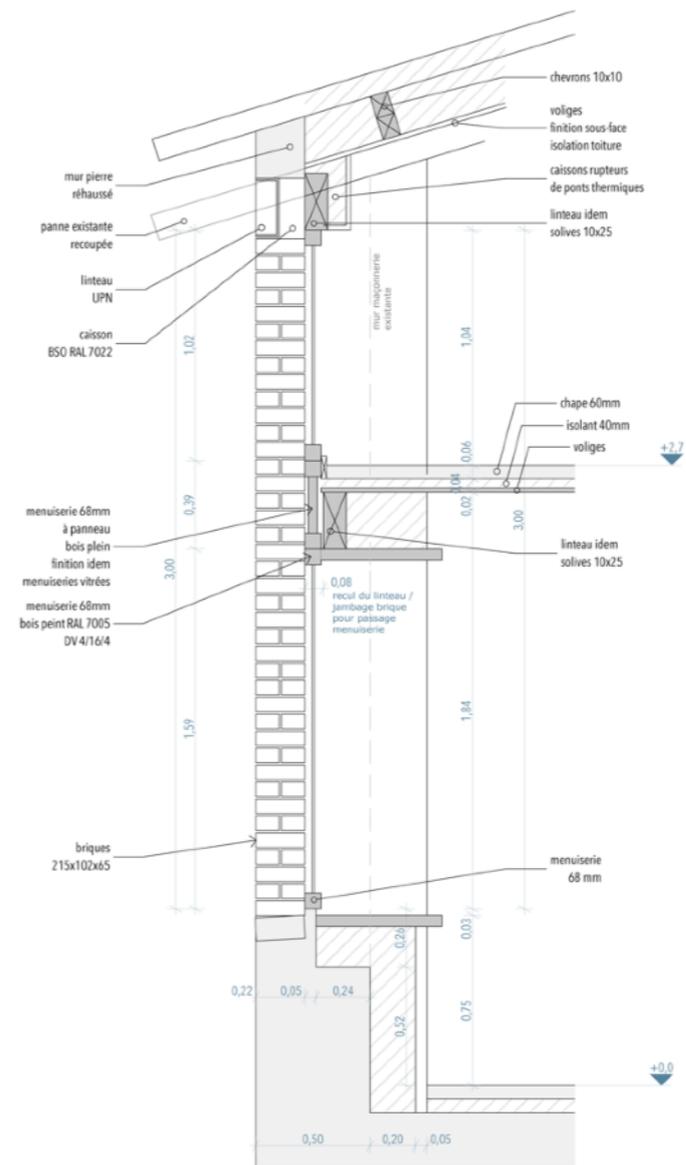
# Le rôle de l'architecte maitre d'oeuvre

> Proposer des missions adaptées, entre la mission de conseil et la mission complète de maitrise d'oeuvre : mission de diagnostic préalable et de faisabilité du projet.



# Le rôle de l'architecte maitre d'oeuvre

> Optimiser les méthodes et coûts d'étude, et de suivi de chantier, sur de faibles montants de travaux (20 à 80 000 €) : intégrer les STR, s'appuyer sur les groupements d'entreprises.



# Le rôle de l'architecte maitre d'oeuvre

> Coordination avec la plateforme de rénovation pour apporter leur ingénierie financière aux projets et accompagner les maitres d'ouvrage dans la recherche de financements et de subventions.

